Inventaire des macrophytes aquatiques invasives sur le Dhuy et le Loiret

-

Année 2017

SOMMAIRE

Inventaire sur le Loiret page 3

1. Déroulement
2. Résultats

Inventaire sur le Dhuy page 9

1. Déroulement
2. Résultats

Inventaire sur le Loiret

1. Déroulement

L'inventaire a été reconduit de façon intégrale en 2017, les 46 transects ont été prospectés avec des points contacts tous les 6 mètres.
Il a été réalisé au cours du mois de juillet (entre le 10 et le 18 juillet).

Les niveaux d'eau des bassins n'ont pas été pris cette année. Néanmoins la situation était proche de celle observée en 2015 (les niveaux en 2016 étaient très haut suite aux fortes précipitations et inondations des mois de mai et juin).

Cette année, les opérations de faucardages ont eu lieu entre le 19 juin et le 4 juillet. L'objectif étant de réaliser un chenal préférentiel d'écoulement permettant la tenue des différentes activités/usages.

2. Résultats

A. Présence-absence par transects

Les données acquises en 2013, 2015, 2016 et 2017 permettent d'observer des résultats similaires sur ces 4 années. Les espèces inventoriées sont retrouvées dans les mêmes ordres de grandeur au fil des ans sauf pour l'élodée de Nuttall dont la présence a diminué avant de ré-augmenter en 2017 pour atteindre des résultats similaires à ceux de 2013.

Les espèces les plus présentes sont toujours :

1. Algues vertes filamenteuses : présence sur 37 transects sur 46 en 2017
2. *Egeria densa* : 31/46
3. *Ceratophyllum demersum* : 29/46
4. *Elodae nuttalii* : 29/46
5. *Myriophyllum spicatum* : 13/46

L'élément le plus notable est l'augmentation de la présence d'Elodée de Nuttall (présente sur 28 transects en 2013 puis 19 en 2015, 15 en 2016 puis 29 en 2017). Cette augmentation peut être expliquée par des conditions climatiques favorable à la prolifération de cette espèce : diminution des débits/de la lame d'eau, augmentation de l'ensoleillement et diminution du courant.
La situation de l'Egérie dense n'a pas changé depuis 2016 : elle reste très présente mais a disparu totalement de l'amont de la rivière où l'on retrouve aujourd'hui des herbiers d'espèces locales.

B. Abondance

Remarques par zone de l'aval à l'amont

Zone 1 : Loiret domanial

Cette zone est la plus riche en termes d'espèces : 12 espèces ont été recensées sur les 5 transects.

Trois éléments peuvent être relevés :

- Tout d'abord il est possible de noter une diversité importante/correcte sur les transects 1 et 2 bien que ces derniers soient dominés par l'Elodée de Nuttall et l'Egerie dense. Les autres espèces sont présentes ponctuellement et en faible densité. A cet endroit le Loiret est plus large et les eaux sont un peu moins courantes.
- Le transect 3 est caractérisé par son absence de diversité même s'il est possible de relever la présence de callitriche. (transect effectué sur la Pie)
- Et enfin les deux transects amont (4 et 5) sont très largement dominés par les herbiers de renoncule aquatique, accompagnée cette année encore par d'autres espèces notamment les algues vertes filamenteuses et des fragments d'espèces invasives et locales. Les apports liés au faucardage de l'année dernière ce sont donc maintenus.

Un transect sur la Pie (transect 3), affluent du Loiret, permet des recenser des espèces différentes de celles retrouvées dans le Loiret.

2013 : 11 espèces
2014 : 7 espèces
2015 : 11 espèces
2016 : 14 espèces
2017 : 12 espèces

Zone 2 : Bassin de Saint Santin

Excepté sur le transect 7 ou l'on observe une dominance de la renoncule aquatique et le transect 10 ou il y a très peu de végétation (simple présence mais pas en abondance de l'Elodée de Nuttall alors qu'il n'y avait rien en 2016). Sur les trois autres transects, il est possible de noter un équilibre entre l'Elodée de Nuttall et l'Egérie, toute deux très présentes.
Le nombre d'espèces est presque au même niveau qu'en 2015. La Characée (herbier déjà absent en 2016) n'est toujours pas retrouvée cette année.

2013 : 6 espèces
2014 : 7 espèces (nouvelle espèce Characée)
2015 : 11 espèces (Characée confirmée)
2016 : 4 espèces
2017 : 9 espèces

Zone 3 : Bassin des Tacreniers

Ce bassin, comme les années précédentes, possède une diversité intéressante avec la présence de plusieurs espèces locales que l'on retrouve peu ailleurs sur le cours d'eau.
Néanmoins on ne retrouve les potamots que sur 1 transect alors qu'ils étaient présents sur 2 transect l'année dernière.
L'Elodée de Nuttall domine les transects et une présence très importante d'algues en amont du bassin est observée.
L'Egérie dense est présente en faible à moyenne quantité sur l'ensemble des transects.

9 espèces en 2013
8 espèces en 2014
12 espèces en 2015
10 espèces en 2016
11 espèces en 2017

Zone 4 : Bassin du Bac et amont du bassin des Tacreniers

L'Egérie dense domine les transects de cette zone. La présence d'algues vertes filamenteuses est également visible sur la quasi-totalité des transects. Des densités importantes d'Elodée de Nuttall sont également retrouvées ponctuellement.

L'Egérie dense est l'espèce dominante dans le bassin du Bac avec une densité similaire à celle relevée en 2015 (densités majoritairement de 4 ou 5). Les densités étaient plus faibles en 2016, probablement à cause d'un niveau des eaux plus élevé.
A noter la présence de cératophylle très ponctuellement.

9 espèces en 2013
5 espèces en 2014
9 espèces en 2015 (grâce aux espèces de Potamots présents dans le bassin des Tacreniers sinon 5 espèces maximum dans le bassin du Bac)
8 espèces en 2016
9 espèces en 2017

Zone 5 : Bassin de Saint-Julien
Comme en 2016, le bassin de Saint Julien contient des herbiers d'Egérie dense mais avec des densités plus faibles (note majoritairement comprise entre 1 et 2)
Les algues filamenteuses sont présentes en faible quantité et pas sur tous les transects.
D'autres espèces sont retrouvées, mais plus sous forme de traces.

La diversité spécifique est faible

5 espèces en 2013
4 espèces en 2014
4 espèces en 2015
4 espèces en 2016
5 espèces en 2017

Zone 6 : Bassin de Paul Forêt aval

Trois espèces seulement sont présentes en 2016 dans ce bassin, Egérie dense, algues filamenteuses et cératophylle. En 2017, il y a plus d'espèces mais on note l'apparition de l'Elodée de Nuttall et les autres espèces sont présentes de manière ponctuelle.
L'Egérie présente les plus fortes densités retrouvées sur le Loiret sur les deux transects à l'aval.
Le faucardage permet d'avoir des densités plus faibles au centre (indice 1 et 2).
Concernant les algues, celles-ci sont présentes en quantité moyenne voir importante par moment.
La navigation à la date de l'inventaire était encore possible.

La diversité spécifique est plus importante que les autres années mais on note l'apparition de l'Elodée de Nuttall.

5 espèces en 2013
3 espèces en 2014
4 espèces en 2015
3 espèces en 2016
6 espèces en 2017

Zone 7 : Bassin Paul Forêt amont

L'Egérie dense est présente en quantité moyenne (note de 3) sur le transect 31 avec une plus faible densité au centre du au faucardage deux semaines avant le passage pour inventaire.
Les algues sont présentes en quantité moyenne sur l'ensemble des transects de cette zone.

Comme l'année dernière, le transect 32 comprend de l'Egérie dense mais elle est retrouvée uniquement de manière ponctuelle et en faible quantité. Des herbiers de ceratophylle de densité faible/moyenne (2) sont retrouvés sur ce transect.

Bien que dominé par les algues filamenteuses, une quantité non négligeable de myriophylle est retrouvée sur le transect 33. Ce dernier possède une diversité relativement importante (8 espèces).

7 espèces en 2013
4 espèces en 2014
3 espèces en 2015
5 espèces en 2016
9/10 espèces en 2017

Zone 8 : La Source

Globalement la densité des espèces présentes est relativement faible.
Les espèces présentes sont des espèces locales : cératophylle, myriophylle, potamot pectiné, zanichellie et les algues vertes filamenteuses.
L'élodée de Nuttall est retrouvée de façon anecdotique.
Un transect 44 BIS a également été effectué en 2017.

A la source, *Zannichellia palustris* est retrouvé de façon ponctuelle et non abondamment comme en 2016.
A noter l'absence totale d'Egérie dense.

10 espèces en 2013
8 espèces en 2014
7 espèces en 2015
9 espèces en 2016
9 espèces en 2017

Zone affluent 1 : Bras de Bou
Ce cours d'eau est comme les années précédentes très pauvre en végétation que ce soit en nombre d'espèces ou en abondance.

Pas de végétaux dans le transect aval, observation visuelle sur les autres, présence de roselières, ainsi que des algues filamenteuses présentent en densité moyenne sur le transect 40.

1 espèce en 2017

Zone affluent 2 : Bras des Montées
Tous les transects ont pu être réalisés.
Le transect 34 contient de l'Egérie dense à une densité moyenne (densité de 3 sur les trois points). Mis à part la présence ponctuelle d'algues vertes filamenteuse sur le transect 35, il n'y a aucune espèce sur les autres.

3 espèces en 2016
2 espèces en 2017

Conclusion sur le Loiret

Au moment de l'inventaire, au cours du mois de juillet, il n'y avait pas de situation exceptionnelle sur le Loiret bien que la pluviométrie relevée en juin et juillet soit supérieur aux moyennes saisonnières (mais n'est en rien comparable à la situation vécue en mai – juin 2016 avec niveau d'eau plus important dans les différents bassins).
Il est important de signaler la forte progression de l'Elodée de Nuttall qui a été retrouvé beaucoup plus fréquemment que lors des dernières campagnes.

Inventaire sur le Dhuy

1. Déroulement de l'inventaire

Deux heures de terrain ont été nécessaires à la technicienne de rivière et à l'animateur du SAGE pour réaliser l'inventaire 2017. Celui-ci s'est déroulé le 31 juillet.
Le linéaire a été parcouru majoritairement en voiture avec des vérifications à pied quand cela était nécessaire.

2. Résultat de l'inventaire

Hydrocotyle fausse-renoncule

L'arrachage manuel réalisé par une entreprise depuis plusieurs années n'a pas été reconduit en 2016 ni en 2017, du fait de la très faible présence d'Hydrocotyle le long du cours d'eau.
Ainsi l'arrachage est réalisé en régie par le SIBL. Depuis le début de l'année deux arrachages en mai et début juillet ont été nécessaire sur certains secteurs spécifiques.
Le développement de l'hydrocotyle est toujours à surveiller mais il a été constaté taches encore présentes ne sont pas importantes.
Bien que la surveillance doit être maintenue, les arrachages des années précédentes ont été efficace.
Les volumes sont donc minimes et les taches encore présentes très réduites.

Espèces locales

Quelques espèces locales ont été relevées encore cette année :
Callitriche sp
Persicaria sp.
Roseau
Nénuphars

La callitriche est retrouvée sur les atterrissements.
Il est également possible de noter la présence de Myriophylle et de Cératophylle en un unique endroit : l'aval du barrage situé à Vienne en Val. Il conviendra donc de bien surveiller ce secteur à l'avenir.

Autres espèces invasives ou envahissantes

Pas de présence notable d'algues vertes et de lentilles d'eau comme cela pouvait être le cas en 2015.

A signaler en berges, le fauchage par les services techniques d'une station de Renouée Sakhaline déjà recensée.

Conclusion sur le Dhuy

Comme en 2016, es résultats obtenus dans la gestion et la réduction de l'impact de l'Hydrocotyle fausse-renoncule sur le cours d'eau sont très bon.
A ce jour, l'Hydrocotyle fausse-renoncule n'est quasiment plus un problème sur le Dhuy.
Une attention et une vigilance particulière ainsi que des petites actions d'arrachage vont cependant toujours nécessaires afin de s'en débarrasser, si possible, définitivement.

Contact/Renseignement Inventaire

Carine BIOT, Animatrice du SAGE
Tel: 02 46 47 03 05 – Fax : 09 70 65 01 06
Carine.biot@eptb-loire.fr

Contacts Gestionnaires

DHUY

Syndicat Intercommunal du Bassin du Loiret
Technicienne de rivière : Camille LEGRAND
06 76 44 78 52
syndicatbassinduloiret@gmail.com

LOIRET

Association syndicale de la rivière du Loiret
Garde-rivière : Stéphane THAUVIN
02 38 66 47 44
contact@asrl.fr

www.sage-val-dhuy-loiret.fr

Commission Locale de l'Eau du SAGE Val Dhuy Loiret

Etablissement public Loire
2 Quai du Fort Alleaume – CS 55708
47057 ORLEANS CEDEX